# Anthropologie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **81 (1898)**

PDF erstellt am: **19.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

## Anthropologie.

*Président :* M. le Prof. Kollmann, de Bâle.
*Secrétaire :* M. le Dr R.-O. Buri, de Berne.

Martin. Proposition de fonder une Commission anthropologique suisse. — V. Gross. Sur le cimetière helvète de Vevey. Crâne trouvé à Bienne. — Eug. Pitard. Sur une série de crânes dolichocéphales de la vallée dn Rhône. Sur 51 crânes de criminels français. — Nuesch. Fouilles au Kesslerloch près de Thayngen. — Schürch. Formes de crânes dans la Suisse moyenne.

M. le Dr Martin propose de fonder une *commission anthropologique* permanente. Après discussion, il est décidé qu'il y aura à l'avenir dans les sessions annuelles une *section d'anthropologie* qui examinera les meilleures méthodes d'étude.

M. le Dr V. Gross, fait une communication sur les *sépultures de l'époque de La Tène, découvertes à Vevey*, l'hiver dernier, à l'occasion des travaux opérés au-dessus de la ville pour la construction d'un boulevard. La Direction des Travaux ne fut avisée de la découverte que lorsque quatre ou cinq tombes avaient été fouillées par les ouvriers et leur contenu (bracelets de verre et autres objets) dispersé ou brisé.

M. Alb. Naef, inspecteur cantonal des fouilles, appelé sur place, constata la présence d'un antique cimetière et, après entente avec les autorités, il fut décidé que des fouilles systématiques seraient entreprises.

M. Naef, secondé par M. l'architecte Burnat, explora dès ce moment, les unes après les autres, toutes les tombes situées dans le champ des travaux du nouveau boulevard. Des photographies furent prises sur place et

un journal des fouilles, relata, jour par jour, tout ce qui était intéressant à constater.

Ces tombes gisaient dans un lit de gravier de $1^m,45$ à $1^m,51$ d'épaisseur et étaient toutes orientées du N.N.E. au S.S.E., la tête était toujours (sauf dans un seul cas) placée au N.

Une constatation intéressante, faite par M. Naef, a été celle de l'existence de cercueils de bois, qui se trahissent par une poussière noirâtre entourant la tombe. Parmi la trentaine de squelettes découverts, six appartenaient à des hommes, sept à des femmes et jeunes filles, et six à de petits enfants. Quant aux objets trouvés près des ossements en voici la liste : seize fibules de bronze, treize fibules de fer du type de La Tène, trois bagues d'or, d'électrum et de bronze, une chaînette de bronze très complète qui était placée autour de la taille, deux épées en fer, à lame très bien conservée, et dans la paume de la main d'une femme une monnaie messaliotte portant d'un côté l'effigie de Diane et de l'autre une rouelle avec les lettres M A.

A en juger d'après les trouvailles faites dans le voisinage du champ de fouilles, ce cimetière gallo-helvète, comme l'a désigné M. Naef, s'étendait sur une surface assez considérable. On peut espérer qu'un jour ou l'autre, les fouilles y seront reprises et étendues au cimetière entier.

M. le Dr Gross présente ensuite à la Société un *crâne humain* (de femme probablement) découvert tout dernièrement à Bienne dans un terrain tourbeux, sous une couche de gravier sablonneux de $1^m,80$ d'épaisseur. Dans le voisinage immédiat du crâne se trouvaient des ossements humains.

D'après la couleur foncée du crâne et la profondeur à laquelle il a été trouvé, d'après les ossements d'animaux qui y étaient joints, d'après aussi l'analogie frappante qu'il présente avec les célèbres crânes d'Auvernier, on doit admettre qu'il date de l'époque du bronze probablement.

M. E. PITARD (Genève) présente deux communications :

1° *Sur une série de crânes dolichocéphales provenant de la vallée du Rhône*, dans laquelle il montre les caractères afférents à ces crânes qui sont sous dolichocéphales et mésaticéphales ; par leur indice orbitaire mésosèmes et par leur indice nasal mesorrhiniens. Il indique combien la Vallée du Rhône (Valais) a subi de modifications sous le rapport des populations qui l'habitent.

2° M. PITARD a étudié à Paris, au laboratoire d'anthropologie de l'École des Hautes études, et grâce à l'obligeance de son maître M. Manouvrier, une série *de 51 crânes de criminels français*.

Ces crânes, classés d'après leur indice céphalique, prouvent qu'il existe, contrairement à l'opinion admise, autant de criminels dolichocéphales que de criminels brachycéphales.

Il a montré les caractères les plus intéressants relevés au cours de son travail et les a comparés à ceux d'autres séries précédemment étudiées en France.

Pour montrer le peu de valeur qu'il y a lieu d'attribuer aux prétendus caractères différentiels découverts dans les crânes des criminels, M. Pitard a comparé la série indiquée ci-dessus, à plusieurs séries de même

nombre, de crânes provenant des Catacombes de Paris. Il a démontré que des différences analogues existent, d'une série à l'autre, lorsque celles-ci sont composées de crânes quelconques.

Les principaux résultats de cette étude ont été publiés dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris, Fasc. 3, 1898.*

M. le Dr Nuesch, de Schaffhouse, fait une communication sommaire relative aux fouilles et aux trouvailles qui ont été faites *au Kesslerloch près de Thayngen* et, à sa requête, la section d'anthropologie émet le vœu que la Société helvétique des sciences naturelles fasse des démarches pour obtenir des recherches complètes et systèmatiques dans cette intéressante localité.

M. le Dr Otto Schürch, de Langnau, fait une communication relative à la *forme du crâne chez les populations du plateau suisse.*

Ses recherches ont porté sur le Musée anatomique de Berne et sur les ossuaires de Hassle, Buochs, Stans, Altdorf et Schattdorf, représentant en tout 455 crânes ; elles ont montré une prédominance très forte du type brachycéphale qui forme le 86,6 °/₀ des individus étudiés, tandis que le type mésocéphale n'en forme que le 11,8 °/₀ et le type dolichocéphale le 1,6 °/₀.

Les proportions varient suivant les ossuaires de 70 à 94 °/₀ pour les brachycéphales, de 8 à 26 °/₀ pour les mésocéphales et de 0 à 4 °/₀ pour les dolichocéphales.

En ce qui concerne l'indice de la face le type leptoprosophe forme le 88,5 °/₀ (82 à 98 °/₀), le type chamæprosope le 11,5 °/₀ (2 à 18 °/₀) du total.

La population du plateau suisse est donc en grande partie brachycéphale et leptoprosope.

L'auteur a ensuite cherché à établir les corrélations qui existent entre les diverses parties de la face en se basant sur le travail de M. le prof. Kollman intitulé « Zwei Schädel aus den Pfahlbauten und die Bedeutung desjenigen von Auvernier für die Rassenanatomie. » Pour les crânes de Berne et de Hassle il a comparé seulement la forme de la face et celle du palais et a trouvé à Berne 61 individus leptoprosopes et stenostaphilines, 8 individus chamæprosopes et eurystaphilines, et à Hassle 37 individus leptoprosopes et stenostaphilines et 6 individus chamæprosopes et eurystaphilines. Ce qui représente une proportion de 87.3 °/₀ à Berne, de 82.7 °/₀ à Hassle d'individus chez lesquels les caractères du palais sont corrélatifs de ceux de la face. A Buochs sur 106 crânes 42, soit le 39,6 °/₀, sont à la fois leptoprosopes, stenostaphilines, hypsiconques et leptorhines ; à Stans sur 76 crânes, 30 présentent tous ces mêmes caractères tandis que 1 est à la fois chamæprosope, eurystaphiline, chamæconque, et platyrhine. A Altdorf, sur 80 crânes, 22 ont tous les caractères corrélatifs de la leptoprosopie et 3 tous ceux de la chamæprosopie. A Schattdorf, sur 64 individus, nous en avons 24 à la fois leptoprosopes, stenostaphilines, hypsiconches et leptorhines et 3 à la fois chamæprosopes, eurystaphilines, chamæconques et leptorhines.

Ces quelques mesures confirment ainsi nettement la loi de la corrélation si vaillamment défendue par M. le prof. Kollmann. Elles montrent d'autre part l'unité de race des populations de la Suisse centrale.

---